



Rapport moral du 11 février 2023

Il y a maintenant cinq ans, je commençais ce rapport moral par :
“J’ai fait un rêve : les associations de protection de l’environnement n’ont plus de raison d’être” “Cela signifie que l’on a réussi à sortir d’une logique de niche, où l’environnement reste le pré carré des associations environnementales”.

Je me suis réveillé pour constater que ce n’était qu’un rêve.
Le rêve est devenu cauchemar : les changements climatiques sont de plus en plus visibles : ces dernières années ont été les plus chaudes (à l’échelle mondiale) depuis 1850.
En 2021, malgré la pandémie et un coup de frein encore fort sur les activités humaines le jour du dépassement avait repris son cours inexorable il était revenu au 29 juillet comme en 2019 (22 août en 2020). Et alors en 2022 ? 28 juillet. Pour mémoire le premier jour du dépassement calculé en 1971 se situait fin décembre, soit pratiquement 3 jours gagnés/perdus par an.

La qualité de l’air et de l’eau ne s’améliore pas. La surface des terres agricole continue de diminuer. La surface de terres cultivées en France diminue tous les ans, en S et M nous sommes particulièrement bien placés pour le constater. Tous les agriculteurs indiquent qu’ils diminuent significativement leurs usages de pesticides, d’herbicides à l’hectare mais l’achat de pesticides ne diminue pas significativement, la manifestation de cette semaine ne montre aucune volonté d’évolution. La PAC qui se met en place ne va pas vraiment modifier les choses sur ce point.

La biodiversité continue de régresser... déforestation, incendies, etc...la forêt amazonienne brésilienne émet plus de carbone qu’elle n’en absorbe.

A nos échelles nationale, régionale, départementale c’est certes moins spectaculaire mais la réalité est là les zones naturelles régressent, l’artificialisation des sols se poursuit, aucune zone n’est réellement protégée (cf les projets en Bassée), tout peut être remis en cause au nom du sacrosaint intérêt général.

Les catastrophes climatiques de l’été 2022 ont rendu encore plus tangibles les risques que nous allons devoir affronter. Que nous affrontons déjà (partage de la ressource en eau?) Est-ce suffisant pour une vraie prise de conscience et la mise en œuvre d’actions efficaces ?

La période électorale 2020/2022 (municipales, départementales et régionales, présidentielle et législatives) aurait dû permettre un large débat à tous les niveaux sur les solutions à la crise environnementale, extrêmement alarmante selon le dernier rapport du GIEC. Mais les suites du COVID, la guerre en Ukraine, la question du pouvoir d’achat, la réforme des retraites ont pris complètement le devant de la scène et étouffé les sujets environnementaux. (plus dans l’action politique que dans les médias, si l’on tient compte des efforts en la matière de Radio France et France Télévision par exemple).

Le raisonnement s’impose de nouveau dans le débat public, qui consiste à faire bouger un curseur ou un autre de l’action publique et des entreprises, « toutes choses égales par ailleurs » (« business as usual »), sans interroger fondamentalement le modèle de développement actuel.

France Nature Environnement Seine-et-Marne
Maison forestière de Bréviande RD 346 77240 VERT-SAINT-DENIS
Siège social et Adresse postale : Hôtel de ville 2, rue Pasteur 77240 VERT-SAINT-DENIS
Tél 01 64 71 03 78 Mail : fne77@orange.fr Blog : www.environnement77.fr

Ainsi, le choix de relancer la construction de centrales nucléaires, opère un virage total par rapport à la prise de conscience antérieure. Ce choix n'a pas eu droit à un débat public, il se fonde sur des prévisions de consommation électrique dérivées des habitudes de consommation actuelles, sans plus. Cela ne donne pas l'impression de vouloir aller vers une société plus sobre, au contraire.

Dans ces conditions, l'action publique fonctionne en mode « correction de propulsion » dans la recherche des meilleurs paramètres favorables à la croissance, sans modifier fondamentalement la trajectoire. C'est une illusion mortifère, si l'on pense que pour résoudre la crise climatique, il suffit de quelques recettes d'adaptation. En réalité, vu l'ampleur et les conséquences prévisibles de cette crise climatique, l'action publique devrait se réorganiser complètement en mode d'urgence, face à une situation d'ensemble gravement dégradée. En mode usuel, on dispose du temps, on peut temporiser, en mode dégradé, le temps est compté (« deadline » ?), c'est ce qui est assez largement absent dans la tête de nos décideurs. Pour une association comme la nôtre, l'heure est aussi à la prise de conscience de la nécessité d'agir plus en mode « guerrier ». La crise climatique nous menace insidieusement ou ouvertement de toute part et son accélération nous prend de vitesse. Sans renier nos fondamentaux (être proches du terrain...), il nous faut être plus réactifs, mieux anticiper les difficultés (« pro-actifs » ?), et pour cela, travailler à un mouvement mieux organisé, plus soudé, plus percutant dans nos actions.

Il nous faut encore :

- Développer notre communication, beaucoup de savoir, beaucoup de faire mais trop peu de faire savoir
- Mobiliser au-delà du cercle des administrateurs sur les activités par thème
- Renforcer le travail en réseau
- Renforcer les formations de nos membres, du grand public, des élus, d'ambassadeurs...
- Rechercher et diversifier nos sources de financement
- Poursuivre le développement de nos animations, en particulier auprès des jeunes et de publics éloignés des questions environnementales
- Préparer la relève de nos responsables...

Avant de terminer nous voulons remercier celles et ceux qui oeuvrent au quotidien pour cette cause vitale de protection de l'environnement : vous associations, adhérents individuels, notre salariée, nos animatrices, les représentants dans les commissions, les administrateurs

On peut prendre deux ou trois courtes questions avant de passer au vote de ce rapport moral puis à la présentation du rapport d'activités.

Merci de votre attention.

Les co-Présidents, Bernard BRUNEAU et Jean-François DUPONT